

Français devenus sans-papiers

«Nous sommes face à un bulldozer administratif»

La justice française a retiré brutalement leurs papiers à une fratrie née à Madagascar de parents français, à cause d'une erreur dans leurs actes de naissance. Depuis, ils errent, sans protection sociale, sans pouvoir travailler, après avoir construit une vie en France.

Par
RACHID LAÏRECHE
Photo **CYRIL ZANNETTACCI** VU

Le grand frère et la petite sœur sont installés derrière une grande table blanche. Ils ne causent pas. Tension. Trac. Gêne. Ils ne savent pas trop par où commencer. Leur histoire est trop «folle», disent-ils du bout des lèvres. Les coudes posés sur la table, Alexandre, 32 ans, et Céline, 27 ans (1), cherchent du regard leur avocate. Une manière de lui refiler le ballon. La parole est à la défense. Dans son bureau, à quelques rues de la gare Saint-Lazare, à Paris, M^e Camille Lucotte croise ses jambes. Relit ses notes. «Je vais prendre le temps parce que nous avons face à nous un dossier complexe.» Tout commence en 2016. Aintsoa (1), la mère de Céline et Alexandre, fait une demande de transcription de l'acte de naissance de ses enfants. Ils sont nés à

Madagascar. Une pratique juridique qui vise à inscrire une naissance à l'étranger au registre français. Un acte symbolique. Jusqu'ici, tout va bien. Céline reçoit un courrier des mois après la demande. Un jugement a été rendu par le tribunal judiciaire de Lille sans sa présence. Elle doit restituer en préfecture ses papiers d'identité français. Une décision brutale. Pourquoi? «La justice lui a retiré la nationalité française car elle a considéré que son acte de naissance était suspect», répond leur avocate. Pourtant, sa nationalité française n'est pas contestable: son père est né français et sa mère est française par naturalisation. Ça a été le début d'un calvaire qui n'est toujours pas terminé. Son frère a vécu les mêmes difficultés quelques années plus tard. Ils avaient tous les deux une bonne situation professionnelle et personnelle. Ils se retrouvent aujourd'hui en situation irrégulière sur le

territoire français et en grande difficulté pour travailler, se soigner ou chercher un appartement.» Leur nationalité a été jugée comme «suspecte» lors de la demande de transcription à Nantes. L'état civil de Nantes a écrit à l'ambassade de France à Madagascar pour un contrôle aléatoire. Les services se sont rendus dans le village de naissance de Céline et Alexandre, à Ambohitriniana, une colline à 15 kilomètres de la capitale. Ils ont trouvé deux autres noms et prénoms aux numéros annoncés sur le registre. Après une enquête familiale, dans le village, ils se sont rendu compte que l'état civil local n'était pas géré de manière consciencieuse par le passé. Il y avait deux registres pour les états civils. Toujours sous le regard et le silence de Céline et Alexandre, maître Lucotte poursuit: «On ne critique pas l'existence de contrôles. La fiabilité de l'état civil est importante. Ce qui est grave dans ce dossier,

c'est le refus de l'Etat de reconnaître son erreur, alors qu'il a sous les yeux toutes les preuves qu'ils sont bien français. Pour Céline, nous avons obtenu gain de cause après une procédure judiciaire longue de quatre ans. Sa nationalité française est enfin reconnue par la justice, et pourtant l'Etat refuse toujours de lui délivrer des papiers d'identité. Pour Alexandre, la procédure judiciaire est en cours. La justice a été saisie il y a un an.» Céline a actuellement une carte de séjour qui arrive bientôt à expiration. Alexandre, lui, est sans papiers. L'avocate a écrit un courrier au ministère de l'Intérieur pour tenter de mettre un terme à cette histoire «folle». Elle compte également engager la responsabilité de l'Etat. La parole est à Céline et Alexandre.

AINTSOA, LA MÈRE

Longtemps seule à élever ses deux enfants, Aintsoa quitte Madagascar avec Céline et Alexandre pour la Réunion

en 1998. Elle enchaîne les petits boulots, notamment serveuse, pour faire vivre les siens. Le temps passe. La vie est tranquille. En 2012, la petite famille atterrit dans l'Oise. Aintsoa rejoint son nouveau compagnon. Elle se forme pour devenir auxiliaire de vie et fait une demande de naturalisation. Tous les feux passent au vert. La Malgache devient assistante d'aide médico-psychologique et française en 2017. «Elle a toujours fait attention à nous et à notre parcours. Il n'était pas question de traîner tard ou de ne pas être bons à l'école, expliquent ses enfants. Elle voulait vraiment qu'on soit exem-

plaires. Comme beaucoup de parents, elle a fait de nombreux sacrifices. Aujourd'hui, elle souffre de voir ses enfants dans cette situation.» Aintsoa, 53 ans, s'est posé cette question au moment de recevoir sa première carte d'identité française: «Ça me sert à quoi tout ça si on retire le droit d'être français à mes enfants?» Elle accompagne Céline et Alexandre dans leur bataille judiciaire, psychologique et financière.

CÉLINE, LA FILLE

Elle parle lentement et à voix basse. Des vides prennent toute la place lorsqu'elle cherche les bons mots. Cé-



Alexandre et Céline (1), à Paris le 4 avril. Ils bataillent depuis